Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 16 (1878) **Heft:** 51 [i.e. 52]

Artikel: Champenois et Champenoises

Autor: Dechastelus, Maurice

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184936

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Voulant détourner mon ami du piége qui lui était tendu, je l'appelai:

- Voyons, lui dis-je, nous partons.

— Attendez-voir une minute;.... elles sont tant mignonnes!.... Je veux encore voir danser une de ces mouferines... rien qu'une!

Sur ces entrefaites, la grande blonde fut entraînée dans un quadrille, et Favey dégagé de ses per-

fides calineries. La manière dont ces femmes cherchent à rançonner quelques sous est presque incroyable. Telle qui vient de s'entendre avec la marchande de bouquets exploite cet article aux dépens des gens assez simples pour céder à ses sollicitations; et il n'est pas rare qu'elle réussisse à se faire payer le même bouquet vingt ou trente fois dans la même soirée. Telle autre court de cavalier en cavalier, avec son chapeau à la main et sa mantille sous le bras : « Mon petit Bébé, donne-moi 20 centimes pour le vestiaire, tu seras bien gentil! » Et si vous êtes naïf, vous vous laissez prendre à son air calin, et vous lâchez vos quatre sous. Mais si vous repassez quelques instants après, vous la retrouverez au même endroit, répétant la même chanson à un autre naïf. Nombre de ces poupées se font ainsi de fort jolies recettes les jours de bal.

Que diable Grogruz et Favey seraient ils devenus dans cette galère!!

(La fin au prochain numéro.)

Babeliadzo.

- Bondzo, Samuïet.
- Serviteu, Janôt, vaitsé bin la nâi!
- Ah! ma fâi, po stu iadzo l'ein est. Aofin ne sein dein la saison, no vouaiquie lo 8 dè décembre, et vaut mi que l'hivai sè fasse ora qu'âo sailli, kâ vo sédè: A Tsalanda lè mousselions, à Pâquiès lè gliaçons.
- Ah! po cein l'est bin veré. Vas-tou âo prédzo?
 Na pas vouai. Noutra fenna lâi va avoué la bouéba et quand y'é vu cé teimps, mè su pas pî

revou et vé gardâ l'hotô et attusi lo fû.

- S'on gottâvè cé nové?
- Oh! grand maci!
- Vins adé, cein retsâodérà lo teimps... Coumeint lo trâovè-tou?
 - Bon, bon, adrâi bon! Ah! quinna finna gotta!
- Te pas! Clliâo dè Crecy ont bio bragâ; vu étrè peindu se l'ein ont dè l'asse bon. Cheintè-vo cé foumet?
 - S'on lo cheint! Cein redémandè.
 - Tins tou adé la Senanna? Quin novés?
- Holâ y'a prâo grabubze pertot; on ne vâi que dâi z'écendiès, dâi dzeins assassinâ, dâi larro et pi dâi communistes, mâ qu'ont dâo fi à retoodrè avoué Bismarque que lè mînè âo tot fin.
- L'est on rudo gaillà què cè Bismarque; du lo teimps qu'on ein parlè, dài étrè vîlho coumeint la Venodze. Paraît que l'est onco solido âo pousto.

- Et pi cliâo pourro diablio dè râi sont pas à noce; vo sédè que lo râi dè Prusse a risquâ dè passâ l'arma à gautse d'on côup dè pistolet que lâi a teri on bregand.
- Eh bin vâi, mâ dâi étrè gari. Ein a-te onco dâi z'autro?
- Pardié vâi, cé dâi z'Espagnès ein a z'u tot atant, ma lo bregand a mau meri et l'a bédâ lo râi, que la balla lâi a frezi lo cotson; et pi lâi a onco lo râi d'Etalie, Humbert.
 - Coumeint dis-tou? Humbert!
 - Oï
- Se bàyi se l'est dépareint avoué cé que tint lo bouffet dè la gâra dè Lozena?
 - Crayo pas.
 - Adon qu'ate-z'u?
- L'étâi pè Naples avoué sa fenna, que sè promenâve ein petit tsai, quand y'ein a ion qu'a châotâ dessus, on couté à la man, et cé pourro râi lâi arâi passâ sein on certain Caroline qu'a parâ lo coup et qu'a étâ tot estraupiâ.
- Binsu que lo râi lâi a bailli oquiè po cein. Se bàyî diéro? âo mein 5 francs.
- Ne sé pas. Dein ti lè cas cein vaut bin cein.
- Cllia pliace de râi n'est ma fâi pas tant einviablia; et noutron Conset d'Etat, risque-te rein?
- Oh! po cein na; cein n'est pas la mémo afférè; et pi se y'ein avâi ion dè bas, l'ein restérâi onco chix et foudrâi bin on n'hazâ po que lâi passéyont ti, vu que y'a 'na veingtanna dè gendarmes pè lo tsaté.
- Eh bin tot parâi ne sé pas, mâ y'amo onco mî petsi la terra et bâire on verro cauquies iadzo que d'étre dinse esposa, kâ coumeint municipau on ne risque rein. Mâ vont bintout sailli dâo prédzo, faut vito alla rafonça la soupa, sein quiet clliao fennes vont boeila. Ein vo remacheint Sumuïet; po dâo bon, l'est dâo bon; à la revoyance.
 - A revaire, Janôt, à ton serviço.

Champenois et Champenoises.

1

Je ne sais quel mauvais plaisant s'avisa un jour de tracer, des habitants de la Champagne, un portrait qui commence par deux 9 et finit par un T, un E et un S. Ce portrait, tout à fait contraire à la ressemblance, n'en a pas moins été colporté de bouche en bouche, par des gens qui auraient beaucup mieux fait de se l'appliquer à eux-mêmes. L'histoire qu'on va lire servira, j'espère, à venger les Champenois de l'épithète injurieuse dont on les a gratifiés si légèrement et surtout si indûment.

Il y avait à Aix-en-Othe, situé aux environs de Troyes, en Champagne, un brave et honnête fabricant de bonneterie, nommé Quincarlet, qui, à force de travail, d'ordre et d'économie, avait amassé assez d'aisance pour entretenir convenablement sa famille, composée de sa femme et de ses deux enfants.

Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu à Aix-en-Othe, un ménage plus paisible et plus heureux. Quincarlet jouissait de l'estime générale. N'ayant reçu qu'une instruction tout au plus suffisante, il possédait en revanche beaucoup de bon sens. Aussi, les paysans du canton avaient-ils contracté l'habitude de s'adresser à lui toutes les fois qu'il surgissait entre eux quelque différend pour cause d'intérêt. Presque toujours Quincarlet arrangeait les parties à l'amiable; en cela, il rivalisait avec M. le juge de paix dans les affaires susceptibles de pouvoir se terminer par voie de conciliation.

Quincarlet, en outre, lui et sa famille, étaient réputés les personnes les plus bienfaisantes de la commune.

Il n'y a pas de bonheur parfait en ce monde; Quincarlet ne devait point tarder à en faire la cruelle expérience. Presque coup sur coup, il perdit sa femme et la plus jeune de ses filles; il demeura seul avec l'aînée, qui s'appelait Françoise et le plus souvent Franquette, sobriquet qu'on lui avait donné à cause de son esprit vif et pénétrant, de ses fines réparties, empreintes d'un peu de malice, ce qui n'ôtait rien à une extrême bonté qui était le point culminant de son caractère. Quant à ses agréments physiques, contentons-nous de dire que Françoise Quincarlet était, sans contredit, la plus jolie fille d'Aix-en-Othe et des environs, que ses dixhuit ans ajoutaient encore à sa beauté et que tous les garçons de l'endroit auraient bien voulu se faire remarquer par elle, d'autant mieux que Françoise était unique héritière et que le père Quincarlet avouait volontiers que sa fille chérie ne serait pas la plus mal dofée du pays.

Mais Françoise, Franquette, veux-je dire, tout en faisant gracieuse mine aux allants et aux venants, ainsi que cela se pratique là où tout le monde se connaît, Franquette ne paraissait nullement disposée à accueillir les propositions de mariage. Quoique son père lui-même l'en pressât souvent, Françoise Quincarlet opposait toujours quelques fins de non-recevoir qui étaient autant d'écueils contre lesquels le bonhomme se laissait échouer doucement, la larme à l'œil.

— Mon père, disait-elle d'une petite voix caline, vous étiez si heureux du vivant de ma mère et de ma sœur, pourquoi voudriez-vous m'éloigner maintenant que nous les avons perdues et qu'il ne vous reste plus que moi. Le chagrin a produit sur vous l'effet de quelques années de plus; des soins vous sont devenus indispensables et c'est moi que cela regarde, entendez-vous; je ne veux vous confier à personne. D'ailleurs vous avez été constamment si bon pour nous toutes; on ne trouve pas souvent un père et un mari comme vous. Je n'aurais donc qu'à perdre en vous quittant.

- Mais, mon enfant, objectait Quincarlet, je peux venir à te manquer.

 C'est pourquoi je veux me charger seule du soin de veiller sur vous.

- Mais je n'entends pas que tu te sacrifies.

— Me sacrifier! répondait Franquette; où voyez-vous que je me sacrifie? vous allez au devant de mes moindres désirs.

Toutes les familles honorables d'Aix-en-Othe se plaisent à venir chez nons; vous ne regardez pas à la dépense pour leur faire bon accueil; grâce à Dieu, nous le pouvons. Quand je suis seule à la maison, l'instruction que vous m'avez fait donner me permet de trouver des jouissances dans les livres et vous-même n'êtes pas fâché de m'entendre vous faire la lecture. Trouveriez-vous, par hasard, que je ne vous soigne pas bien et auriez-vous quelque envie de vous remarier? Ce serait le seul reproche que j'aurais eu à vous adresser et encore je m'en garderais bien tant j'ai un vif désir de vous savoir heureux. Croyez-moi, cher papa, ne cherchons pas à troquer le bien-être dont nous jouissons contre quelque chose qui ne serait peut-être pas l'équivalent.

Là-dessus, le bonhomme Quincarlet sentait ses paupières se mouiller de larmes; il pressait sa fille contre son cœur et le colloque en restait là.

Cependant, Françoise se gardait bien d'exprimer toute sa pensée; non pas qu'elle manquât de confiance ou qu'elle eût quelque chose à cacher. Mais sa petite dignité féminine se trouvait, en jeu et chez le beau sexe, nonobstant les principes et les exigences de la vertu, l'amour-propre ne perd jamais ses droits.

La vérité est que le cœur de Françoise Quincarlet ne recelait pas seulement l'amour filial; un autre sentiment était à côté, non moins vif, loin de là, mais d'un tout autre genre. Françoise aimait aussi vivement qu'une fille bien née et bien élevée peut se le permettre.

Par malheur, celui qu'elle aimait ne répondait point à ce qu'elle éprouvait pour lui; elle le croyait du moins, et cette conviction lui interdisait de confier son secret à personne, pas même à son père qui, d'ailleurs, connaissait toutes ses pensées. C'est ici qu'apparaît la dignité féminine dont nous parlions tout à l'heure.

Pourtant les deux jeunes gens étaient sous tous les rapports dignes l'un de l'autre; on eût dit que la Providence s'était plu à les créer tout exprès pour unir leur sort. Nous allons nous expliquer plus clairement.

Paris Renaudin était un garçon superbe, de 22 à 23 ans, blond tirant sur le châtain, d'une figure avenante, d'une physionomie ouverte, pleine de franchise, doué en outre des plus excellentes qualités. Non-seulement tout le monde l'aimait, mais on avait pour lui une sorte de considération et il la méritait à tous égards.

Il avait perdu de bonne heure son père, bonnetier et ami particulier de Quincarlet. Il était demeuré seul avec sa mère, dans un état voisin de la misère.

Admis à l'école municipale d'Aix-en-Othe, où se réunissaient filles et garçons, ainsi que cela se fait dans certaines localités de peu d'importance où toutes les familles se connaissent, il n'avait pas tardé à s'y distinguer et était devenu le premier. Le maître l'ayant jugé capable de lui servir de coadjuteur, Paris Renaudin élevé à cet emploi, s'en était acquitté avec autant de succès que l'instituteur lui-même.

Naturellement, il tutoyait indistinctement les écoliers et les écolières; on en usait de même avec lui, mais cela ne nuisait en aucune façon à l'autorité dont il avait besoin pour remplir ses fonctions, autorité à laquelle, du reste, ne se mêlait pas la moindre teinte de despotisme. On craignait ses réprimandes et on l'aimait. En dehors des études, Paris prenait une part active à tous les jeux de l'école; chaque groupe s'efforçait de l'accaparer.

Devenu d'une belle force en arithmétique, il voulut se pousser jusqu'aux mathémathiques et y réussit à un degré fort respectable.

Alors il songea à se créer une petite position, dans son intérêt et afin d'améliorer le sort de sa mère qu'il chérissait et dont il était tendrement aimé.

Sans abandonner tout à fait l'école, il débuta par le secrétariat de la mairie. Cette fonction à Aix-en-Othe se réduisait à bien peu de chose. Un géomètre du canton lui proposa de l'adjoindre à ses travaux, ce qui fut accepté. Le surplus de son temps fut employé à des tenues de livres, des expertises; des vérifications de mémoires et autres opérations de ce genre qui exigent un habile calculateur. Bientôt Paris Renaudin ne sut plus auquel entendre.

(A suivre.)

Théâtre. — Demain, 22 décembre, à 7 heures, le Juif Errant, drame en 5 actes et 14 tableaux, par Eugène Sue. — Au 10e tableau, Ronde de la Reine Bacchanal, chantée par toute la troupe.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Registres, divers, et confection sur commande. — Grand assortiment de papiers à lettres. — Impression de la raison de commerce sur le papier et les enveloppes. — Cartes de visites très soignées et livrées promptement. — Copies de lettres et presses à copier. — Encre japonnaise; encre Gardot; encre Mathieu-Plessy. — Cartes à jouer. — sacs d'écoliers. — Buvards. — Serviettes pour étudiants et hommes d'afiaires. — Couleurs anglaises, pinceaux et papiers teintés pour la peinture des fleurs. — Agendas et calendriers pour 1879.